



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 21/23 OBJET : CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE PAR LA COMPAGNIE PICCOLA VELOCITA

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Vu la demande de la Compagnie PICCOLA VELOCITA qui sollicite la mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque pour organiser un spectacle « Dans ma cabane »

DECIDE d'approuver le contrat de mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque, entre la Commune de la Roque d'Anthéron et la Compagnie PICCOLA VELOCITA.

DIT que le présent contrat est conclu pour le mercredi 22 mars 2023 à partir de 9h30, la représentation étant prévue à 15h30.

DIT que le coût de la représentation s'élève à 1 026,52 € TTC.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 20 mars 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 28/03/23
Et de la publication ou notification le 28/03/23